

Joëlle Kwaschin

italique

Cancellaresca

Les chemins de traverse

À Théo Hachez

Avec son air de tour de Pise, l'italique fait entendre la liberté et le vagabondage de l'écriture manuscrite. Penché vers le monde, il entraîne la pensée dans l'allant de la marche et de la découverte. Il divague par les chemins de traverse, comme cette chronique « Italique » désormais proposée au lecteur. Écrite d'un clavier léger qui n'exclut cependant pas la gravité, elle est un plumard, ce petit balai de plumes de l'ancien français qui peut servir à balayer les idées reçues, y compris sur son propre seuil et dont rien n'interdit de la lire confortablement adossé à ses oreillers... Mais gare à la boiterie qui pourrait prédire un mauvais aloi à la ru-

brique: il a les jambes italiques, disent les typographes dans leur argot.

Son oblique s'oppose au sérieux caractère romain bien droit. L'auteur peut y recourir à sa guise pour mettre de la « couleur » et attirer l'attention. Mais en typographie comme en toute chose, la mesure s'impose et l'excès nuit: trop d'italiques écrase la pertinence. La redondance est à proscrire: pas de guillemets et d'italiques en même temps. L'italique est aussi rigueur: le code typographique impose son usage à *La Revue nouvelle* dans certains cas bien précis. Lorsqu'il est employé dans des citations italiquées, il se fait romain.

Incliné à l'avancée de ce que l'on appellerait aujourd'hui la « démocratisation du savoir », le libraire-imprimeur vénitien Alde Manuce diffuse l'« écriture humanistique » qui veut retrouver le modèle antique, image de la beauté parfaite. Désireux de reproduire l'écriture manuscrite cursive qui convient mieux à un format plus petit et moins couteux que les courants, il invente, au tout début du XVI^e siècle, les lettres vénitiennes appelées ensuite italiques ou aldines. Basé sur la *cancellaresca*, une écriture courante à la chancellerie pontificale, elles gardent la trace de la main. D'abord caractère d'imprimerie comme un autre, il est aujourd'hui un attribut de caractère.

L'« expressionnisme typographique » voit dans l'élégance de l'aldine et sa proximité avec l'écriture manuscrite le rappel de la féminité. L'inventivité graphique voisine décidément avec le surplace des stéréotypes conservateurs : « Écrire le mot "féminin" dans un caractère calligraphique permet déjà d'illustrer le sens du mot. » Bigre, voilà que le genre sourd d'une graisse d'imprimerie... En 1964, le graphiste Massin, de plain-pied avec les innovations des surréalistes, crée pour les éditions Gallimard une « interprétation typographique » de *La cantatrice chauve*, d'Ionesco, où le romain est réservé à l'homme tandis que la femme parle en italiques.

Ce romain biseauté et en mouvement évoque cet avant-gout de voyage cher aux brochures touristiques qui ne sont jamais à un lieu commun près. *Italique* ne désigne-t-il pas l'appartenance à l'Italie anti-

que, dont le droit italique s'imposait aux cités romaines hors d'Italie et à la langue italique, fourretout commode pour faire la police dans une série de langues parlées avant l'arrivée des Romains, l'osque, l'ombrien... et le latin.

Le Nouveau Testament connaît une « ancienne version italique » ou « ancienne italique », version latine des Écritures, que saint Jérôme corrigera en retournant aux textes hébreu et grec, donnant naissance à la *Vulgate*.

La philosophie de Pythagore est italique, puisqu'il vivait dans la partie de l'Italie appelée Grande Grèce. Le vieux Monsieur Littré qui, depuis 1877, n'a plus mis à jour son dictionnaire, a donc conservé la trace de sens anciens, ce qui permet d'établir sans conteste que Pythagore n'a pu inventer son théorème que pendant les heures italiques, ces vingt-quatre heures du jour naturel comptées entre deux couchers de soleil consécutifs.

Dans les chemins de traverse déclives du Laragnais, au sud du département des Hautes Alpes croît une plante rare et protégée, la scille italique (*scilla italica*), la jacinthe d'Italie.

Fleur d'un bleu violet, n'est-elle pas une manière de clin d'œil souriant à l'ancienne chronique « Rose des vents » ? ■

Italique